

COPIE

Projet HPR

Vendredi 8 novembre 2024
Bollène

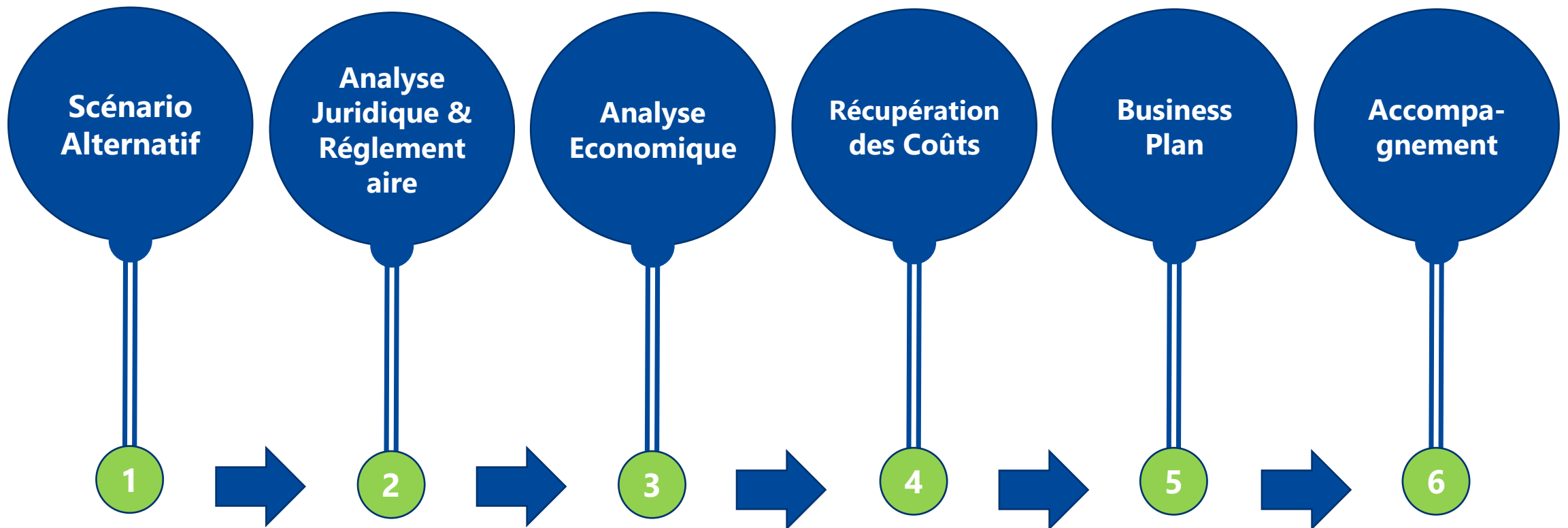




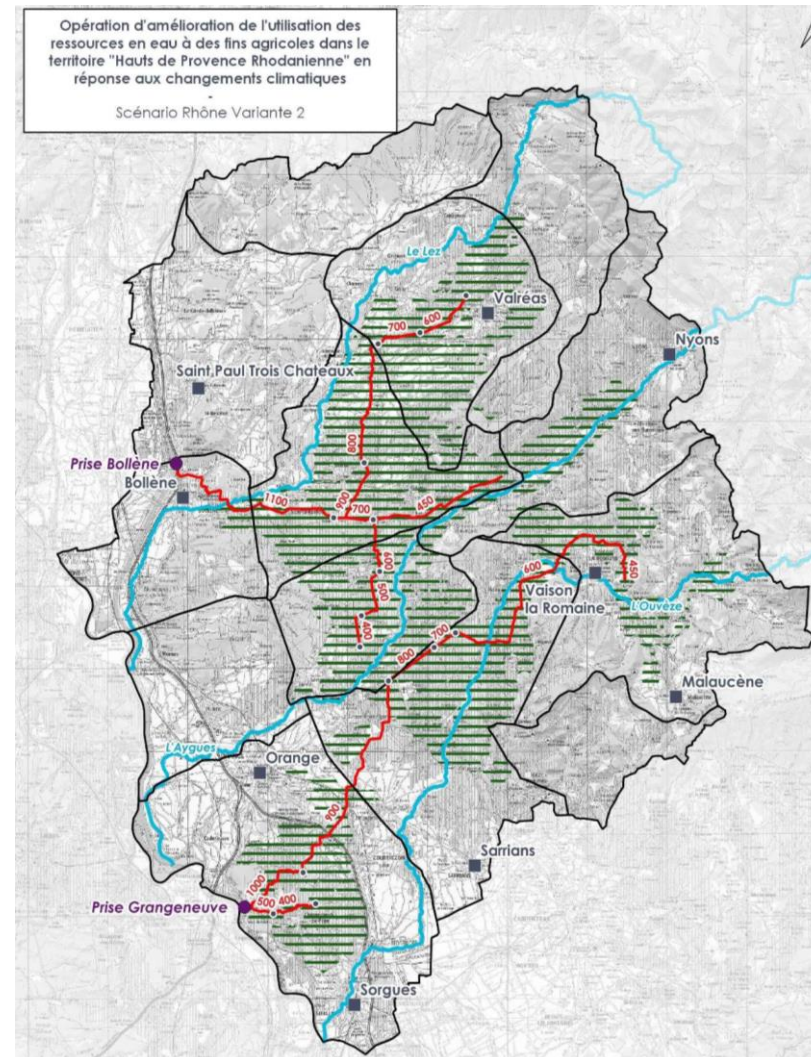
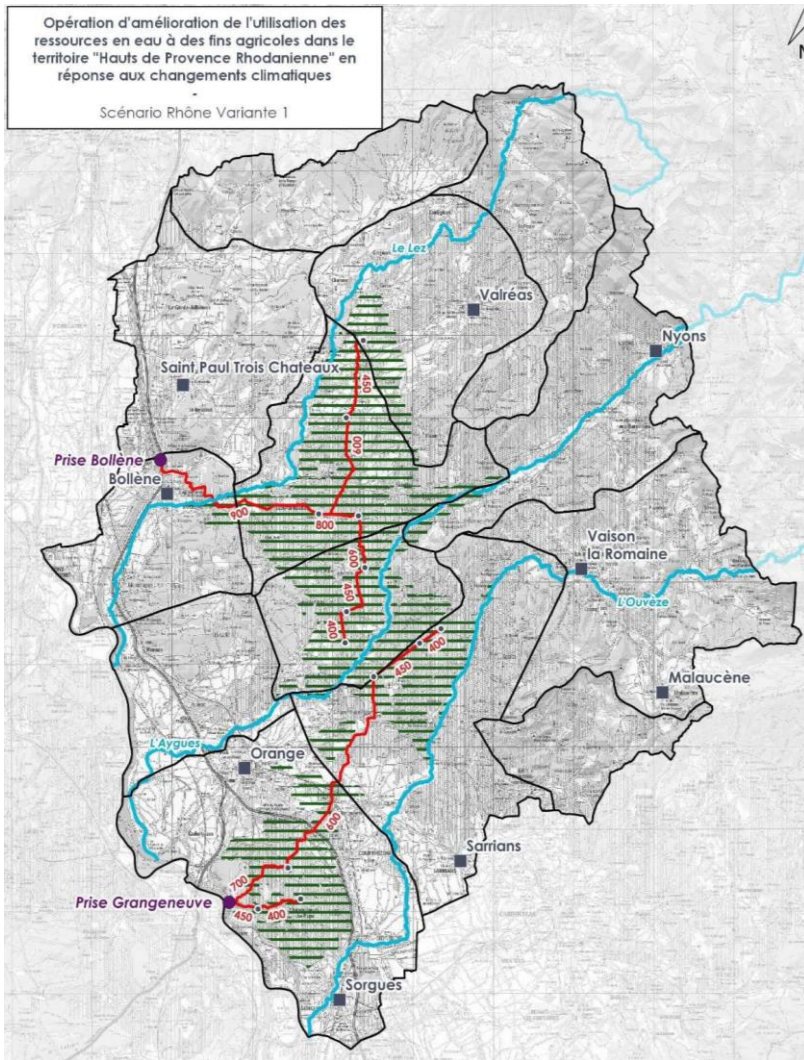
Ordre du jour

- Contexte et rappels des étapes précédentes
- Présentation de l'étape 4 – récupération des coûts
- Etapes à venir

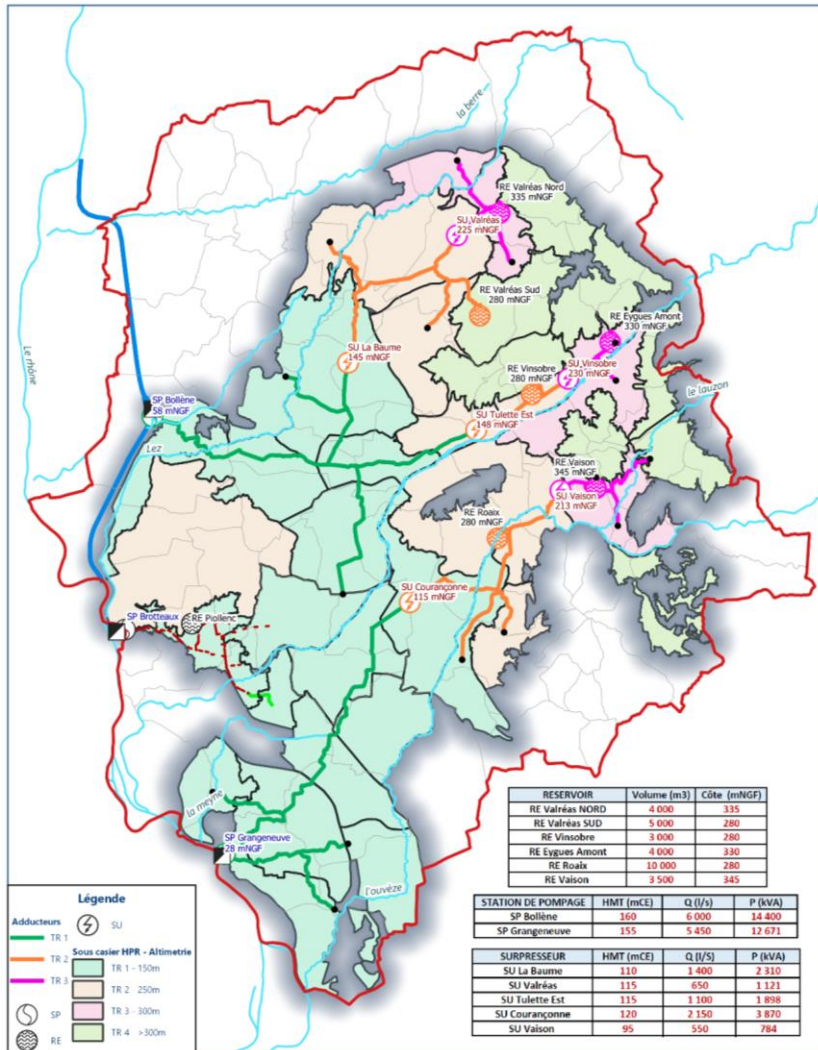
Rappel des étapes



Scénarios BRLi : V1 et V2



Scénario SCP : « MAX »

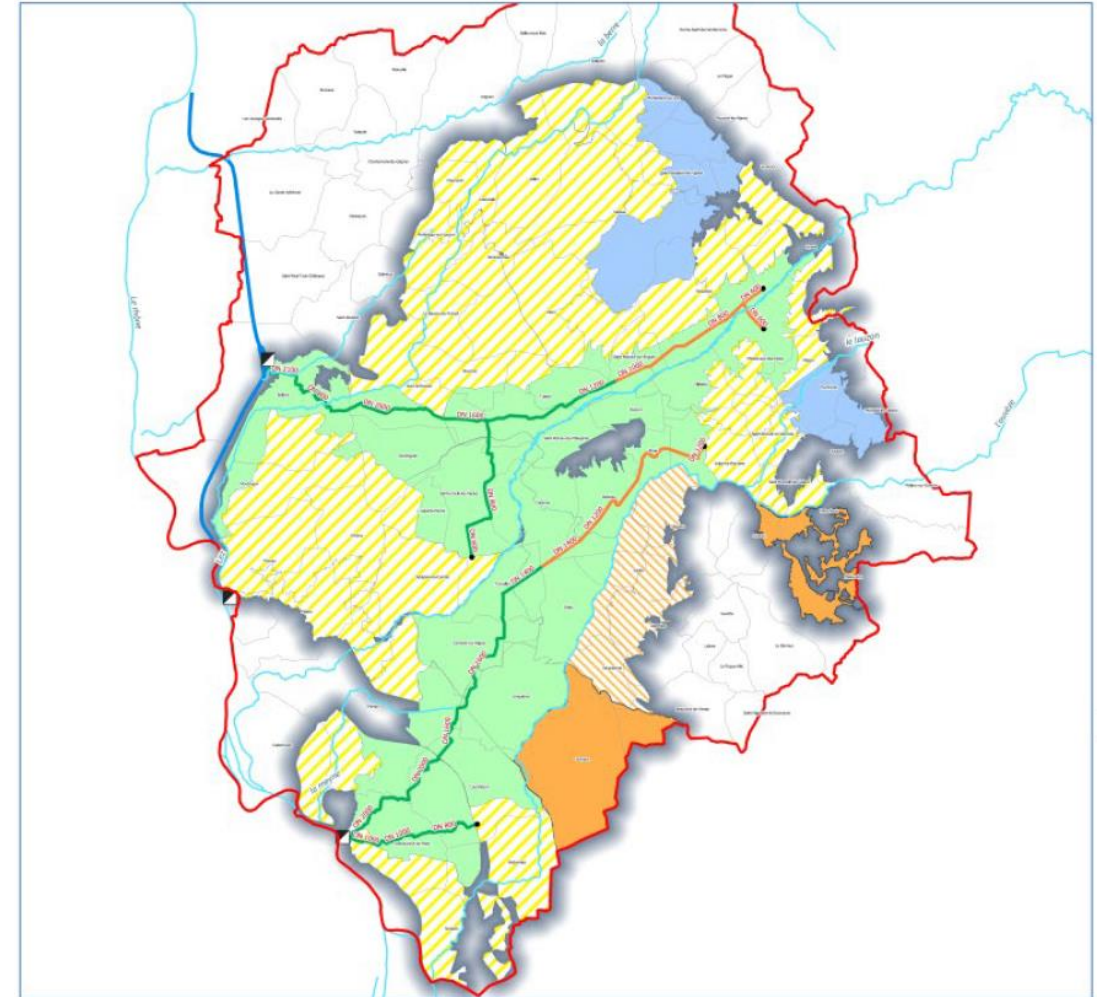
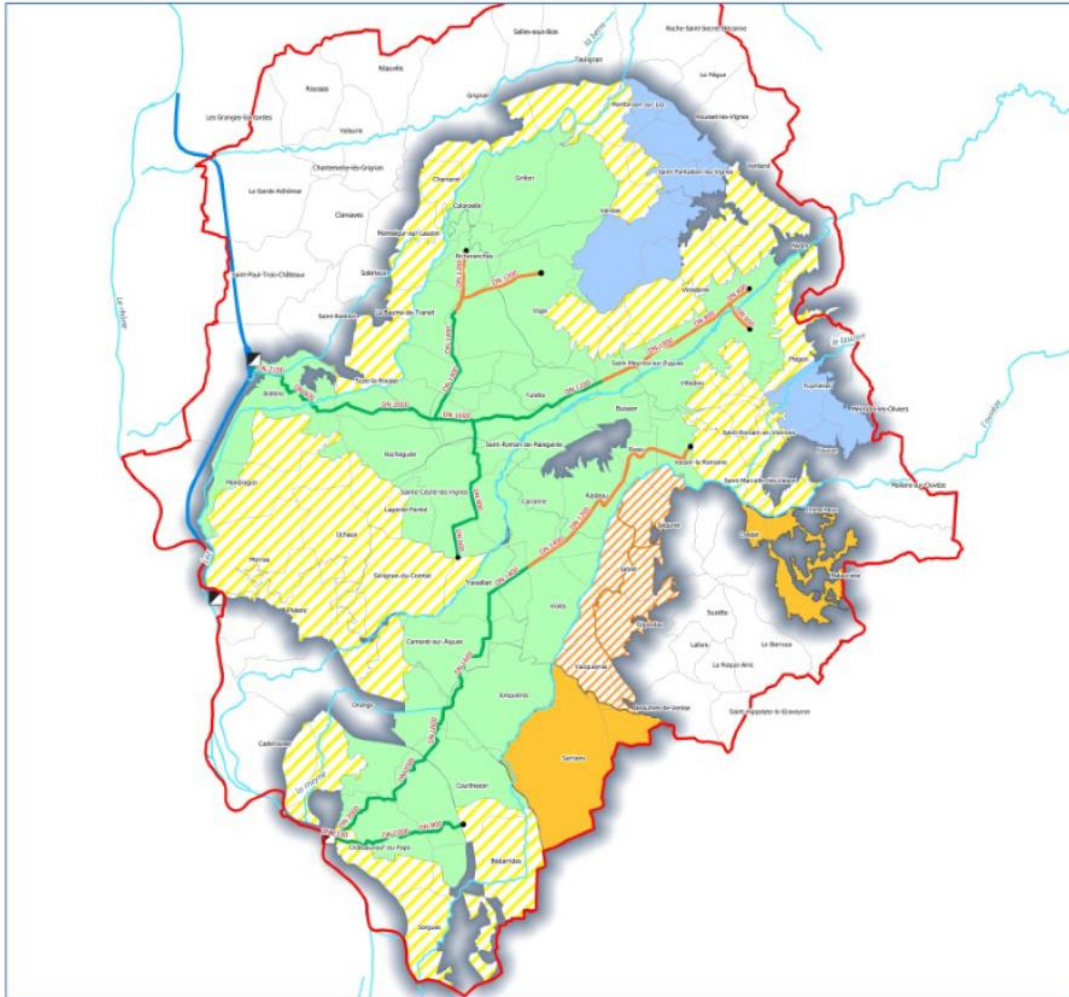


Evaluer le besoin de manière « agronomique » :

Quel accès à l'eau pour permettre à l'agriculture en 2050, le maintien, en valeur, de la production agricole ?

→ Environ 40 000ha à équiper pour 781M€

Scénarios SCP : A et B

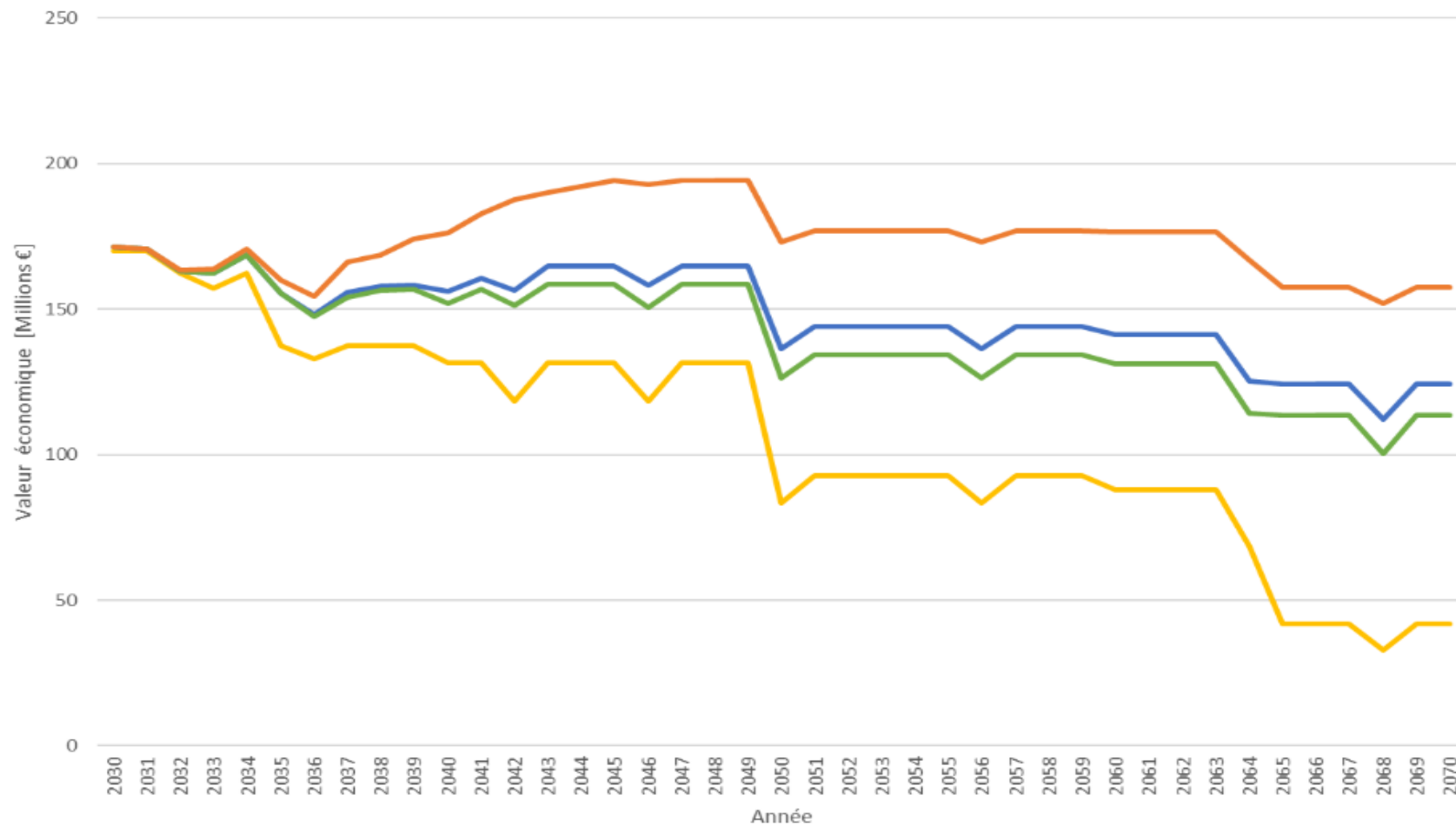


Synthèse scénarios

	Coût actualisé	Surface desservie	Coût à l'hectare
BRLi V1	207	11 032	18 764
BRLi V2	368	17 625	20 879
Rhône Max	781	40 138	19 457
Scénario A	481	22 243	21 625
Scénario B	393	17 346	22 657

Analyse économique

évolution de la valorisation agroéconomique



Scénario Max

Scénario A

Scénario B

Sans projet



Retour sur les objectifs

- Un projet né d'une volonté de rétablir l'équilibre des ressources locales.
- Un rôle grandissant pour contribuer à l'adaptation au changement climatique.
- Les scénarios alternatifs sont étendus et prévoient une capacité d'extension future

Synthèse scénarios

	Coût actualisé	Surface desservie	Coût à l'hectare (Hors surdimensionnement)
BRLi V1	207	11 032	18 764
BRLi V2	368	17 625	20 879
Rhône Max	781	40 138	19 457
Scénario A	481	22 243	21 625 (20 635)
Scénario B	393	17 346	22 657 (21 388)

Récupération des coûts

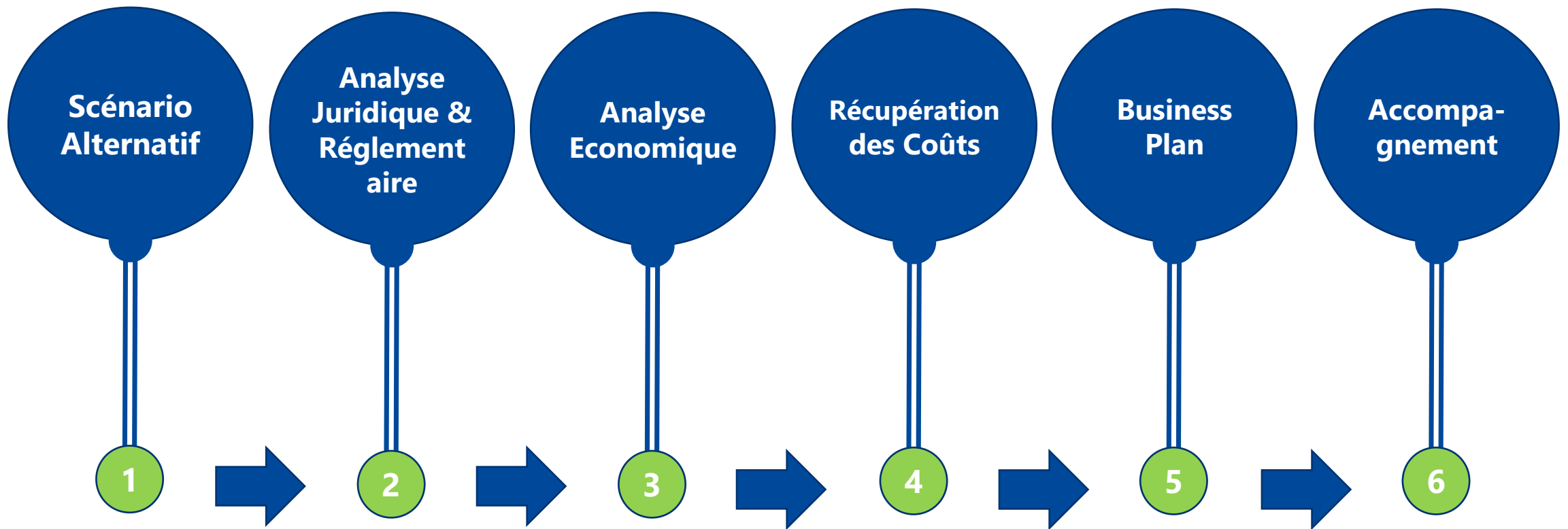


Présentation étape 4



Résultats de l'étude de récupération des coûts

Rappel des étapes







Prochaines étapes



Poursuivre les échanges avec les partenaires financiers

- Approuver l'étendue et les objectifs du projet (validation scénario)
 - Formaliser le montage juridique de la (des) maîtrise(s) d'ouvrage(s)
 - Consolider un plan de financement
- 
- 



Prochaines étapes



Confronter l'offre et la demande

- Présenter les résultats de la récupération des coûts aux usagers potentiels (rencontres avec les organisations professionnelles, avec les structures collectives d'irrigation, réunions publiques ?)
- Évaluer le consentement à souscrire
- Discuter des conditions de participation au financement
- Évoquer l'abandon des ressources locales



Prochaines étapes



Impliquer tous les acteurs du territoire


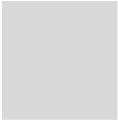
- Rechercher une implication plus forte des acteurs non agricoles, en particulier des EPCI
- Engager une concertation étendue (type CNDP) ?
- Aborder ouvertement la participation des bénéficiaires indirects dans le cadre par exemple d'une déclaration d'intérêt général



Prochaines étapes



Lever des obstacles juridiques



- 
- Permettre la contribution de bénéficiaires indirects au besoin en revendiquant l'élargissement du bénéfice de la DIG à de nouvelles structures
- 
- Acter l'abandon des prélèvements individuels, le formaliser dans les PTGE et avoir un PTGE pour chaque ressource, y compris le miocène.



Prochaines étapes



Explorer d'autres sources de financement



- 
- Revendiquer l'accès à d'autres dispositifs, existants (FEDER...) ou à venir (PNACC ?)
- 
- Recours à des tiers investisseurs
 - Faciliter le financement des participations initiales (prêts bonifiés ?)
 - Contribution volontaire des souscripteurs « fondateurs »



Prochaines étapes



Synthèse

- 
1. Structurer la Maîtrise d'Ouvrage et consolider le financement
 2. Recherche l'adhésion des usagers
 3. Mobiliser tous les acteurs du territoire
- 

Prochain COPIL : mi-mars 2025 ?